



Plainte contre Reanult

Par mr13gre

j'ai acheté une Renault Modus en avril 2013 au garage Renault république Paris.

Renault offrait pour 1 euro de plus la garantie entretien 36 mois. Ce véhicule m'a été vendu avec un kilométrage de 2435 kms. Le garage m'a dit que je ne pouvais bénéficier de l'offre à 1 euro pour ce véhicule immatriculé en TT. Mais moyennant 350 euros de plus je pouvais en bénéficier. Je pris donc cette option. Prix initial de la voiture (12900)avec bon de commande pour preuve. Ce que je ne comprends pas c'est que le garage a augmenté le prix de la voiture de 349 euros et a ajouté une ligne "contrat entretien 36 mois" à 1 euro (alors que je n'y avais pas le droit?).

Je devais passer les contrôles chaque année de la garantie. La première année presque rien n'a été fait car kilométrage insuffisant (13000), la deuxième année de même (26450 kms). La troisième et dernière année de la garantie je pensais avoir une révision totale. Renault refuse car kilométrage dépassé (31900 au lieu de soi-disant 30000). Cela n'est pas indiqué sur mon contrat. De plus l'ordinateur de bord me dit quand je dois faire un contrôle. Seule la vidange est prise en compte mais on me dit que dans moins de 2 mois il faudra la présenter à mes frais pour une révision car elle aura 4 ans. Pendant 2 ans je ne bénéficie pas de la garantie pour kilométrage insuffisant et la troisième année je n'en bénéficie pas non plus pour kilométrage dépassé (1900 kms de plus ce qui n'est pas énorme. Ainsi Renault est gagnant à tous les coups).Je pense avoir été volé de 350 euros avec cette argent je pourrais passer une révision complète aujourd'hui. De plus je pense que la facture ne correspond pas à la réalité mais a un jeu d'écriture que j'estime malhonnête. Je vais sur le site Renault ou ma voiture est suivie grace à l'ordinateur de bord. Là je m'aperçois qu'elle affiche un kilométrage qui dépasse les 39000 kms alors qu'elle en a au compteur 33000?. Je demande des explications en A.R mais aucune réponse à ce jour. Mon compteur serait-il falsifié? cela serait grave si je revendais ma voiture car je pourrais être mis en cause par mon acheteur?